

## Ottawa Naturists / Naturistes de l'Outaouais (ON/NO)

### Formulaire de procuration pour l'assemblée annuelle, le 24 octobre 2024

Je, \_\_\_\_\_ nomme par la présente le président de l'assemblée ou, au lieu de lui / elle, \_\_\_\_\_ comme mon/ma mandataire pour assister, voter et agir en mon nom à l'assemblée annuelle d'ON/NO qui se tiendra le 24 octobre 2024 ou tout (tous) ajournement(s) de ceux-ci.

Numero d'Adhésion: \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Remarques:

1. Un membre peut nommer un mandataire de son choix en insérant le nom de la personne nommée à titre de mandataire dans l'espace prévu à cet effet. Une personne nommée à titre de mandataire doit être un membre en règle d'ON/NO et doit assister à l'assemblée pour vous représenter. Si la personne désignée comme votre mandataire est jugée inadmissible ou ne participe pas à l'assemblée, le président de l'assemblée servira de votre mandataire, à moins que vous ne rayez pas les mots « président de l'assemblée ». Si vous signez et renvoyez ce formulaire de procuration sans nom inséré dans l'espace prévu, le président de l'assemblée sera réputé être votre mandataire.

2. Pour être valide, ce formulaire de procuration doit être signé et (1) remis à un membre du conseil avant l'assemblée, ou (2) numérisé et envoyé par courriel à [communications@onno.ca](mailto:communications@onno.ca) pour arriver au plus tard à 11 h 59 le jour de la réunion ou (3) envoyé par courrier postal à l'adresse suivante pour arriver au moins 3 jours avant l'assemblée : ON/NO, Suite M1023 - 27, promenade Auriga, Nepean (Ontario) K2E 0B1

3. Remplissage et retour d'un formulaire de procuration n'empêchera pas un membre d'assister et de voter à l'assemblée ou à tout (tous) ajournement(s) de cette assemblée s'il le désire.